



Sentier des sculptures



Le mot du Syndic

Chères Matranaises, chers Matranais,

Vous avez tous pu lire dans la presse régionale que notre Commune mènera des réflexions avec les huit autres communes concernées pour l'élaboration d'une éventuelle fusion du Grand Fribourg. Le périmètre de fusion concerne toutes les communes de l'Agglomération, sans celle de Guin. L'Agglomération ayant actuellement des compétences supra communales, notamment en matière de transports publics et d'aménagement du territoire, il apparaît, aux yeux de notre Commune, judicieux de réunir ses membres pour mener cette réflexion.

Cette étude de fusion sera mise en œuvre par la création d'une assemblée constitutive pour laquelle la Commune de Matran aura trois délégués, un délégué nommé par le Conseil communal et deux délégués nommés au scrutin populaire.

En effet, le dimanche 26 novembre prochain auront lieu des élections pour nommer les deux représentants de notre Commune au sein de cette assemblée constitutive qui siègera pour la première fois le 1er février 2018. En d'autres termes, des informations suivront s'agissant de ce scrutin populaire pour lequel des listes devront être déposées d'ici la première partie du mois d'octobre prochain. En parallèle, le Conseil communal ne manquera pas de vous informer régulièrement de l'évolution des réflexions menées dans ce projet de fusion du Grand Fribourg.

Par ailleurs, s'agissant de la mise à l'enquête publique de la révision générale de notre plan d'aménagement local (PAL), des séances d'information destinées à la population matranaise auront lieu le **lundi 2 octobre 2017** et le **mardi 10 octobre 2017**, toutes deux à **20h00 à la salle communale**.

Par conséquent, nous ne pouvons que vous inviter à participer à ces séances qui vous permettront de comprendre les modifications, quand bien même modestes, prévues sur notre territoire. A ce titre, c'est l'occasion de vous rappeler, voire vous rassurer, que la Commune ne prévoit aucune extension de zone à bâtir ou de zone commerciale dans le cadre de cette révision.

Enfin, chères Matranaises et chers Matranais, le Conseil communal vous souhaite une belle fin d'été et surtout une bonne reprise pour cette deuxième partie de l'année 2017 qui sera, comme vous l'avez compris, bien chargée pour votre exécutif.

Sébastien Dorthe, Syndic

Assemblée communale du 18 septembre 2017 : convocation en page 3

Sommaire

Le mot du Syndic	1
Sommaire	2
Convocation à l'Assemblée communale	3
Crédit d'investissement - buvette avec vestiaires et pistes de pétanque au terrain de football	4
Prochains événements dans la commune	5
Distribution d'eau potable de la commune	6
ORCOC Sarine Ouest	7
Informations scolaires	8
Véhicule électrique Règlement communal pour la promotion de l'économie d'énergie et des énergies renouvelables	9
Résultat de l'enquête de satisfaction	10
Colonie 2017	11
Félicitations Gil ! Bienvenue à Justine et Bryan Matran Bouge 2017	12

Prochaine parution: décembre 2017



Impressum

Matr'en cause

Parution 3 à 4 fois par année

Case postale

1753 Matran

Editeur:

Commune de Matran

Coordination:

Administration communale

Mireille Mauron

Photos:

Commune de Matran

AC Architectes (page 4)

La Liberté (page 9)

Garage de l'Autoroute J.-F. Lacilla (page 9)

Bochud Johnny (page 11)

Impression:

Imprimerie St-Paul

1700 Fribourg

Tirage:

850 exemplaires

Administration communale

Rte de l'École 6

1753 Matran

Tél. 026 402 12 12

Fax 026 401 08 70

E-mail: commune@matran.ch

Site Internet: www.matran.ch



Convocation à l'Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de la commune de Matran sont convoqués à l'Assemblée communale du

**lundi 18 septembre 2017 à 20h00
à la salle communale de Matran.**

Tractanda:

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 9 mai 2017 (ce PV ne sera pas lu; il est à disposition sur www.matran.ch ou peut être commandé au bureau communal).
2. Modification du budget des investissements 2017 et rapport de la Commission financière.
 - 2.1. Crédit d'investissement au terrain de football pour la réalisation d'une nouvelle buvette, d'un agrandissement des vestiaires et de l'aménagement des nouvelles pistes de pétanque.
3. Informations du Conseil communal.
4. Divers.

Le Conseil communal

Le document suivant est disponible sur notre site Internet www.matran.ch :

- Procès-verbal de l'Assemblée communale du 9 mai 2017.

Il peut être également obtenu auprès de l'administration communale.



Maquette de la nouvelle buvette

Crédit d'investissement

au terrain de football pour la réalisation d'une nouvelle buvette, d'un agrandissement des vestiaires et de l'aménagement des nouvelles pistes de pétanque

Lors de l'Assemblée communale du 13 septembre 2016, un crédit d'étude pour la nouvelle buvette avec vestiaires a été accepté (cf. Matr'en Cause N° 54 - septembre 2016).

La Commission de bâtisse avec l'aide de notre mandataire, le bureau Alexandre Clerc Architectes, a étudié ce dossier depuis plusieurs mois. Indépendamment de la gestion des coûts, une des grandes préoccupations de ladite commission a été de trouver l'emplacement le plus judicieux pour la construction de la nouvelle buvette.

Ainsi, la nouvelle buvette sera érigée à l'emplacement de l'existante. C'est l'occasion de rappeler que la nouvelle buvette pourra également être mise à disposition des citoyens matranais, puisqu'elle pourra accueillir jusqu'à 90 personnes places assises, et cela durant toute l'année.

Quant au bâtiment des vestiaires existant, il sera agrandi pour y intégrer notamment le vestiaire des arbitres ainsi que celui des filles. En effet, le FC Matran souffre d'un manque de place, comblé momentanément par un conteneur de fortune qui sera utilisé par les pétanqueurs.

En prolongement des vestiaires, est également prévu l'aménagement des nouvelles pistes de pétanque avec

l'éclairage nécessaire. En parallèle, l'aménagement des pistes de pétanque entre le restaurant de la Tomate et la halle de gym sera réduit de moitié.

La construction de la nouvelle buvette, l'agrandissement des vestiaires ainsi que l'aménagement des pistes de pétanque sont devisés à CHF 1'280'000.-, à savoir : CHF 990'000.- pour la buvette, CHF 230'000.- pour l'agrandissement des vestiaires et CHF 60'000.- pour l'aménagement des pistes de pétanque. Lors de l'Assemblée à venir, une présentation plus détaillée sera faite.

Par soucis du respect du principe d'exemplarité des collectivités publiques et par la philosophie de la Commune de Matran en matière d'économie d'énergie, la nouvelle buvette sera munie de panneaux solaires photovoltaïques et les vestiaires de panneaux solaires thermiques.

Par conséquent, convaincu du bienfondé de ce projet d'intérêt général, le Conseil communal de Matran vous propose d'accepter le crédit d'investissement global pour un montant de CHF 1'280'000.- financé par des liquidités.

Michaël Studer
Président de la Commission de bâtisse

Prochains événements dans la commune

Souper de soutien

au bénéfice de l'association



qui aura lieu

le 2 septembre 2017, dès 18h30

à la halle polyvalente de Matran.

L'association vous sera présentée par ses fondateurs. De plus amples informations au sujet de la soirée suivront par tout-ménage.

Pour mémoire, Emilie Dafflon, domiciliée à Matran et transplantée du foie à l'âge de 2 ans, s'était lancée un défi pour fêter ses 20 ans de greffe : participer à la course Morat-Fribourg le 2 octobre dernier. L'association MAHANA for Kids, créée en mars 2016, avait décidé de la soutenir dans son extraordinaire challenge. Plus de 150 coureurs ont finalement accompagné et soutenu Emilie Dafflon dans son exploit.

Cette association a pour buts :

- d'apporter un soutien financier ou moral aux enfants malades du foie ainsi qu'à leur famille en Suisse ;
- de financer partiellement ou complètement des activités ludiques et/ou récréatives initiées par l'association, pour les enfants malades et leur famille ;
- de soutenir le don d'organes ;
- de soutenir financièrement d'autres projets en lien avec ses buts.

Vous pourrez obtenir plus d'informations à l'adresse : <https://mahana4kids.jimdo.com>.

Convaincue de l'importance des objectifs poursuivis, la Commission des loisirs prévoit de reverser l'intégralité du bénéfice de cette soirée à MAHANA for Kids.

Les inscriptions pourront se faire par e-mail à l'adresse suivante : naguillet@gmail.com. Les places sont comptées, n'hésitez pas à vous inscrire afin que cet événement connaisse le succès qu'il mérite !

Anne-Sophie Brady,
Présidente de la Commission des loisirs

7ème Symposium International de Sculpture à Matran

Du 1er au 9 septembre 2017 aura lieu le 7ème Symposium International de Sculpture à Matran, organisé par l'association Matran Sculpte.

Cette année, en laissant libre court à l'imagination des sculpteurs, la pierre et le bois seront à l'honneur pour le choix des matériaux.

Les sculptrices et sculpteurs invités sont les suivants : Katharina Mörth (Autriche), Genia Gendelmann (Israël), Ojha Gadadhar (Inde/France), Gilles Lauzé (Canada), Zana Kassoum Coulibaly (Côte d'Ivoire), Maurizio Perron (Italie), Patrick Stein (France), Roland Höft (Allemagne), Pascal Veuillet (France) et Sandro Hafner (Suisse).

Venez nombreuses et nombreux découvrir, autour de la halle polyvalente de Matran, l'avancée des œuvres tout au long de la semaine.

Michaël Studer
Membre du comité Matran Sculpte

Distribution d'eau potable de la Commune de Matran

Devoir d'information des distributeurs d'eau potable

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance du Département Fédéral de l'Intérieur (DFI) en vigueur depuis le 23 novembre 2005, tout distributeur d'eau potable doit informer les consommateurs de la qualité de l'eau distribuée au moins une fois par année.

En 2016, au total environ 105'000 mètres cubes d'eau potable ont été fournis au réseau de la commune par les sources de Matran (71 % du volume) et par "le consortium pour l'alimentation en eau de la ville de Fribourg et des communes voisines" (29 % du volume).

Nous énumérons ci-dessous les principales données concernant l'eau potable fournie :

- L'eau des sources de la commune subit une déferrisation avant d'être injectée dans le réseau.
- L'eau fournie à la commune par le consortium provenait à environ 45 % des sources du Gibloux, à environ 14 % du lac de la Gruyère et à environ 41 % des sources de la Tuffière à Corpataux-Magnedens.
- La chaîne de traitement pour rendre l'eau du lac de la Gruyère potable se compose d'une pré-ozonation avec floculation, d'une filtration à l'aide de sable bi-couche, d'une ozonation intermédiaire puis d'une filtration à l'aide de charbon actif et d'une désinfection finale au bioxyde de chlore.
- L'eau provenant des sources du Gibloux ne subit aucun traitement.
- L'eau provenant des sources de la Tuffière subit un traitement préventif avec une installation UV (Ultraviolet).

Au total, quatre échantillons d'eau potable ont été prélevés dans le réseau de la commune durant l'année 2016. Tous les échantillons répondaient aux exigences légales sur la qualité micro-biologique et chimique de l'eau.

Les valeurs de dureté et de teneur en nitrate de l'eau potable sont :

Dureté totale: 24 degrés français

Assez dure (variation dans l'année de 23 à 25 degrés français).

Teneur en nitrate: 0 à 5 mg/l

La tolérance légale est de 40 mg/l.

A noter encore que le site www.qualitedeleau.ch regroupe les informations sur la qualité de l'eau d'un grand nombre de communes de toute la Suisse, dont celles de notre commune.

Tout complément d'information peut être obtenu auprès de SINEF à Givisiez:

tél. 026 350 11 60 - www.sinef.ch

Email : info@sinef.ch



Intervention du 9 mai 2017, changement des pompes

ORCOC Sarine Ouest ?

Organe communale de conduite

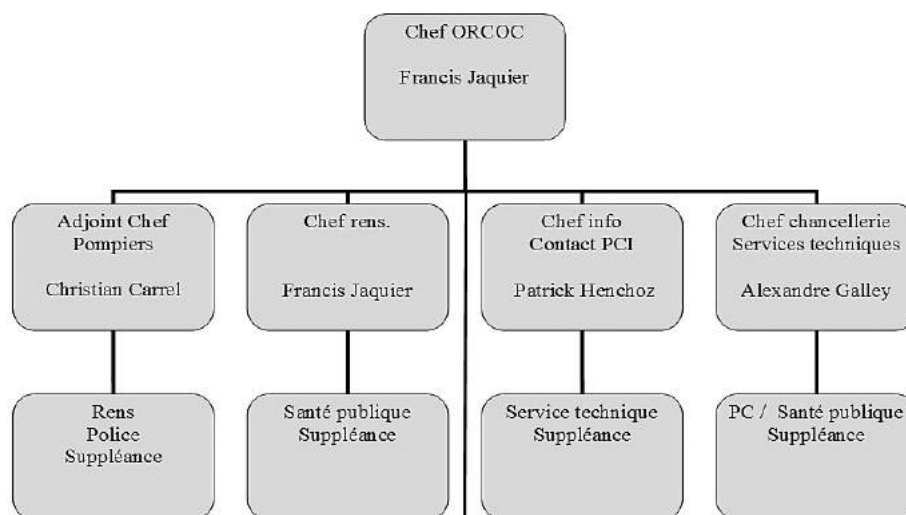
« Des catastrophes arrivent. Puis, elles sont arrivées. Et on passe à autre chose ».

Cette citation d'Hubert Reeves, astrophysicien canadien, ne tient pas compte des grandes blessures profondément ancrées, parfois durant plusieurs générations. Certes l'émotion vive d'un pays ou de la planète toute entière comme lors du tsunami en Thaïlande ou du tremblement de terre en Haïti, s'estompe rapidement. Mais localement, l'oubli est difficile et les marques tant sur la nature que sur les humains, nous rappellent sans cesse aux douleurs des événements. Souvenons-nous simplement de « Lothar » en 1999...

Il n'est pas possible d'éviter les catastrophes, au mieux nous sommes capables d'atténuer leurs impacts en fonction du type d'événement. Si nous ne pouvons éviter de tels drames, pourquoi avoir un organe de conduite ? Que pourrait-il bien nous arriver, dans nos belles communes de Sarine-ouest ?

L'organe de conduite (ORCOC) a pour mission d'effectuer une analyse des risques et de l'actualiser, de préparer des plans d'engagements en cas de catastrophe et de conduire les moyens nécessaires si malheureusement un événement devait survenir. Le plus important est de tisser des liens avec tous les partenaires afin de générer un esprit fort et solidaire dans notre région. Seul cet esprit permettrait de surmonter ensemble une crise. Bien évidemment, les plans d'engagements sont utiles et permettent de gagner un temps précieux. Une analyse de risques la plus pertinente possible permet d'anticiper au mieux une situation de crise. Les aspects humains et émotionnels sont une énergie dans ce genre de situation, qui fera se relever une région des pires événements imaginables.

Ce travail est le fruit de toute une équipe compétente et dévouée à la tâche qui a à cœur d'œuvrer dans le cadre de la protection de la population et de s'engager pour vous.



En cas de catastrophe, une phase de chaos est inévitable. Notre objectif est de la rendre la plus courte possible. Le risque le plus probable aujourd'hui est une rupture de l'approvisionnement de l'énergie électrique, un BLACKOUT! Nous pourrions être plusieurs jours sans aucun courant électrique. Je vous laisse faire votre propre analyse de la situation, juste pour votre foyer. Penser au pire est notre devoir afin de vous permettre de vivre sereinement dans notre magnifique région.

Francis Jaquier
Chef ORCOC Sarine ouest

Changements et nouveauté au sein de notre école

Une nouvelle année scolaire vient de débiter et comme chaque année, cette période est marquée par des nouveautés. Nouvelle classe, nouvel enseignant ou nouvel établissement pour les plus grands qui ont rejoint le CO. Il y a du nouveau dans l'organisation scolaire également avec une modification des règles de l'alternance pour les 4H, consécutive à la nouvelle loi scolaire et à son nouveau règlement.

Cette rentrée est aussi marquée par trois départs au sein de notre établissement. Tout d'abord, il y a Mme Sarah Johner Rossier, fidèle collègue de Vincent Genoud, qui a trouvé un poste auprès de l'école de Massonnens. Nous tenons ici à la remercier pour ses années d'engagement au sein de notre établissement. Nous relevons également le départ de deux de nos catéchistes, Mmes Suzanne Jaquier et Sophie Edelmans qui cessent leurs activités à Matran. Merci à elles également pour leur travail et leur bienveillance à l'égard de nos enfants.

Enfin, un changement majeur est intervenu dès la rentrée 2017 puisque M. Jean-Pierre Andrey a décidé de ne pas poursuivre son activité en qualité de responsable d'établissement. Après avoir incarné à Matran la création de cette fonction que la nouvelle loi scolaire a désormais durablement instituée, M. Jean-Pierre Andrey a choisi de privilégier son rôle d'enseignant et le contact quotidien avec les enfants. Il fut, au cours de ses dernières années, un responsable d'établissement fiable, organisé, soucieux de faire au plus juste et soucieux des équilibres. Il a toujours défendu des projets qui ont permis d'améliorer les conditions d'enseignement et la qualité de celui-ci. Il continuera sans doute à incarner la mémoire de notre école en favorisant une transition bienveillante à sa remplaçante, Mme Martine Millan.

Diplômée de l'université de Fribourg en enseignement spécialisé, Mme Millan a travaillé pendant quinze ans dans le suivi d'élèves ayant des profils d'apprentissages

particuliers en collaboration avec les enseignants primaires. Parallèlement à ce travail, elle s'est formée en médiation scolaire : la gestion des conflits, l'attention donnée à la qualité du climat scolaire et la communication entre tous les partenaires de l'école ont été au centre de cette formation. C'est dans le cadre de son travail de médiatrice que son goût pour la gestion d'équipe a vu le jour. C'est ce qui l'a motivée, il y a deux ans, à prendre la fonction de responsable d'établissement à l'école d'Avry. Forte de cette expérience, elle a accepté de prendre la relève de M. Jean-Pierre Andrey pour une durée déterminée à l'école de Matran. Elle se réjouit de découvrir plein de nouveaux visages d'enfants ainsi qu'une nouvelle équipe d'enseignants. Nous lui souhaitons la bienvenue à Matran et nous sommes persuadés qu'elle y trouvera un terrain fertile pour poursuivre l'excellent travail réalisé par l'ensemble du corps enseignant années après années...



Mme Martine Millan

Bonne rentrée scolaire rime avec sécurité routière

Pour que rentrée rime avec sécurité, nous nous permettons de vous rappeler qu'il est nécessaire de **s'arrêter complètement** aux passages piétons (et pas uniquement ralentir) lorsqu'un enfant veut traverser et que chaque voiture qui circule devant une école représente un risque d'accident. **Choisir de faire le chemin de l'école à pied, c'est choisir la sécurité !!!**

Simon Gabaglio
Vice-syndic, en charge des écoles

Véhicule électrique



Nissan Leaf

Suite à l'acceptation du budget 2017 en relation avec l'objet cité en titre, le Conseil communal et la commission de l'énergie ont le plaisir de vous convier à l'inauguration d'un véhicule électrique de type Nissan Leaf, mis en location auprès de la population, le

samedi 2 septembre 2017 dès 10h00.

Nos partenaires, le garage de l'Autoroute J.-F. Lacilla, la société Electriceasy et le Groupe E seront également présents lors de cette inauguration.

Ce projet a pour but principal de promouvoir les énergies renouvelables et a été mis en place tant pour pallier à l'achat d'un deuxième véhicule que pour compléter l'offre d'abonnements CFF au sein de notre commune.

En outre, lors de cette journée, vous aurez la possibilité de tester des vélos électriques «lents» 25 km/h et «rapides» 45 km/h.

Faisons rimer plaisir au volant avec éco-conduite !

Nous vous attendons nombreux !

Règlement communal pour la promotion de l'économie d'énergie et des énergies renouvelables

Le Conseil communal a le plaisir de vous informer qu'une nouvelle subvention a vu le jour dans le cadre du règlement cité en titre.

En effet, vous avez la possibilité de demander une subvention, par le biais du formulaire sur notre site internet www.matran.ch, pour l'installation d'une tondeuse à gazon robotisée électrique dépourvue d'un bac de ramassage, pour autant que celle-ci remplace une tondeuse à essence. Ainsi, la subvention se monte à 20% du prix d'achat, au maximum CHF 200.-.

Cette subvention a été mise en place pour inciter le remplacement des moteurs à essence. En effet, ces derniers polluent et causent des nuisances sonores. En outre, le citoyen n'aura plus besoin de se rendre régulièrement à la déchetterie pour y déposer son gazon, ce qui diminuera les allers-retours dans le village.

Christophe Pierret, Président de la commission de l'énergie et l'environnement



Dessin d'Alex, La Liberté

Résultats de l'enquête de satisfaction

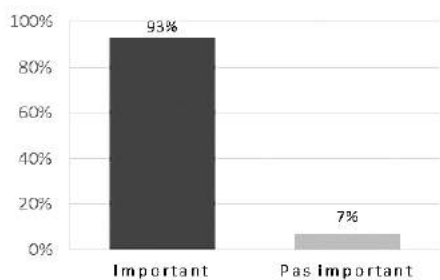
Le rapport d'analyse final de l'enquête de satisfaction est terminé. Il se décline en deux formes, soit :

- d'un rapport complet comprenant les résultats détaillés pour chaque question ainsi qu'une analyse globale des résultats ;
- d'un rapport condensé comprenant uniquement une analyse globale.

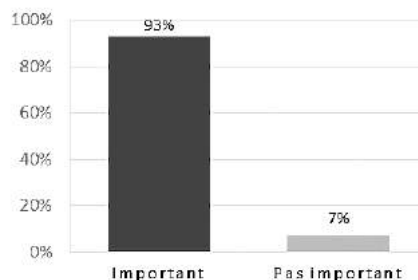
Ces documents sont téléchargeables sur notre site internet www.matran.ch.

Pour rappel, les objectifs de ce travail étaient les suivants :

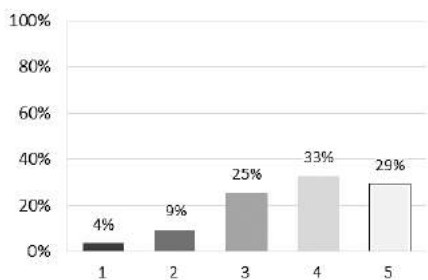
- Connaître le niveau de satisfaction de la population par rapport à la qualité des différents services et prestations fournis et des infrastructures mises à disposition ;
- Emettre des suggestions d'amélioration à court terme et à long terme pour la législature 2016-2021 ;
- Obtenir une source d'information, considérée comme outil de travail et de communication.



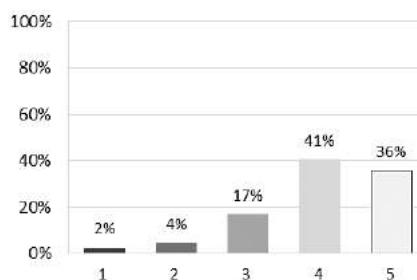
Importance des transports publics pour la qualité de vie



Importance de l'accès à la nature pour la qualité de vie



Degré de satisfaction des transports publics



Degré de satisfaction de l'accès à la nature

Globalement, le Conseil communal est très satisfait des résultats et de l'engagement de chacun. Il a été pris connaissance des principales préoccupations de la population, à savoir la mobilité (transports publics, trafic, sortie d'autoroute), l'aménagement, les infrastructures (environnement, constructions, développement) et la sécurité. Partant, l'autorité communale portera une attention particulière à ces thèmes phares.

Enfin, selon les sondés, les éléments les plus importants pour une qualité de vie optimale sont les transports publics et l'accès à la nature. Dans l'ensemble, la population est très satisfaite des conditions actuelles.

En cas de question ou de précision, vous pouvez contacter M. Nicolas Rérat, Conseiller communal, par e-mail à l'adresse nicolas.rerat@matran.ch.

Matr'en colo



Participants 2017

Colonie de Matran 2017

Evolène, premier endroit à nous accueillir en tant que nouveaux responsables.

En effet, comme vous le savez tous, Christophe nous a laissé sa place. Nous rejoignons Cédric, dit CC, avec une immense joie non dissimulée, pour relever le défi d'entourer et de soutenir les 80 enfants de cette nouvelle volée.

Le festival de CinéMatr'an Colo a ouvert ses portes dès son arrivé en car au chalet Lana où de nombreux papazzis et fans se sont bousculés devant les marches de l'entrée afin de pouvoir obtenir une photo et une dédicace des artistes.

Durant cette semaine, les principaux genres cinématographiques se sont suivis, l'aventure, le romantisme et même l'horreur, pour les plus grands, dans un magnifique mayen du Val d'Hérens. Toutes ces activités et jeux sont sortis de l'imagination débordante de nos incroyables 11 monitrices et moniteurs.

Pour que tout se passe à merveille, nous sommes obligés d'avoir un ventre plein. Ce ne sont pas les enfants,

ni les moniteurs qui vous diront le contraire. Grâce à l'équipe d'exception de la cuisine, chapeauté par Mary-Eve au meilleur de sa forme, la nourriture était d'une qualité telle, que la boille à cochon n'eut pas sa place dans cette colonie.

Nous ne voulons pas oublier notre Maman Sylvie, qui, de par son calme, sa douceur, son écoute et sa disponibilité faisait à elle-seule un effet « placebo » sur les enfants.

Nous souhaitons remercier les parents pour la confiance qu'ils nous ont témoignée en nous confiant la responsabilité, 1 semaine sur 52, de donner de la joie et du bonheur à leurs petites têtes blondes.

C'est donc avec toute cette bande de joyeux lurons que la colonie 2017 a vécu des moments magiques et inoubliables.

Nous vous donnons rendez-vous pour l'édition 2018.

A l'année prochaine !

[Les organisateurs](#)



Gil Papaux

Félicitations Gil !

Le Conseil communal a le plaisir de vous informer que M. Gil Papaux, premier apprenti formé en qualité d'agent d'exploitation auprès de notre Commune, respectivement auprès de notre voirie, a terminé avec succès son apprentissage. Il est dès lors en possession de son Certificat Fédéral de Capacité.

Nous tenons à le féliciter pour le travail accompli tout au long de son apprentissage et lui souhaitons le meilleur pour son avenir professionnel.

Le Conseil communal



Bryan Grivel et Justine Guillet

Bienvenue à Justine et Bryan

Le Conseil communal souhaite la bienvenue à Mme Justine Guillet et M. Bryan Grivel qui ont débuté leur apprentissage au sein de notre commune en tant qu'employée de commerce, profil E avec maturité et agent d'exploitation.

Nous leur souhaitons plein succès dans leur apprentissage respectif.

Le Conseil communal

Matran'Bouge 2017

Le 6 mai dernier, la première édition de Matran'Bouge a bel et bien eu lieu, malgré les conditions météo qui auraient pu être quelque peu plus favorables. Néanmoins, la participation des sociétés et de la population a été très satisfaisante et c'est donc l'occasion de vous remercier.

Le Conseil communal est d'avis que ce genre de journée permet, d'une part, de promouvoir le sport pour tous les âges et, d'autre part, de présenter les sociétés locales au public matranais et des environs.

Ainsi, nous avons le plaisir de vous informer que cette journée aura à nouveau lieu en 2018 avec la participation notamment de deux nouvelles associations souhaitant faire la démonstration de leur activité respective.

En vous remerciant, une nouvelle fois, toutes et tous pour votre indispensable collaboration, le Conseil communal souhaite plein succès à toutes les sociétés associatives engagées pour notre Commune.

Sébastien Dorthe, Syndic

